

PAROLES D'ACTEUR

« DES ÉTUDES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES »



Catherine CHANTELOT

Adjointe au Maire de Marseille,
déléguée à la Petite enfance et aux Crèches

Depuis 2014, l'Observatoire petite enfance de la ville de Marseille accompagné de l'Agam, a pour mission d'apprécier l'offre et la demande de garde d'enfants de moins de 3 ans. Un état des lieux et une mesure des évolutions par rapport aux exercices précédents permettent d'évaluer les politiques publiques et de définir les prospectives. Sur la base des études menées par l'observatoire, la Ville soutient et développe la création de nouveaux établissements là où le besoin est le plus prégnant.

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, la ville de Marseille, soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône, apporte son aide aux porteurs de projets associatifs. Ce partenariat vise à promouvoir et conforter les actions en faveur de l'accueil des enfants de moins de trois ans sur le territoire communal. Les aides contribuent, d'une part à encourager les créations de nouvelles structures d'accueil, et d'autre part à accompagner les structures existantes dans leur fonctionnement.

Afin de faciliter leurs démarches, la Ville poursuit la dématérialisation de l'information en direction des familles sur marseille.fr. Depuis 2016, les familles peuvent effectuer en ligne une demande de place dans les crèches municipales et associatives. En 2018, avec plus de 300 000 visites, une nouvelle étape a été franchie. Les familles peuvent dorénavant avoir accès, sur le portail Superminot, aux services de la petite enfance, mais aussi du scolaire et du périscolaire.

La ville de Marseille répond aux besoins des parents en fonction de la proximité du domicile, du lieu de travail, de l'école de la fratrie ou encore de la bonne desserte en transports en commun. Sont également pris en compte les évolutions socio-démographiques, urbanistiques et économiques. Cette offre de garde a connu une progression notable avec la création de 1 755 places de crèches depuis 4 ans. On compte aujourd'hui, à Marseille, 244 établissements d'accueil collectif, une centaine de places supplémentaires sont encore prévues en 2019.